

Signature à Agadir d'une convention relative à la réalisation de projets pilotes de traitement des effluents industriels

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-02-2007 01:42:21

Une convention cadre relative à la réalisation de deux projets pilotes en matière de traitement des effluents industriels des unités de conserve de poisson sises dans la zone industrielle d'Ait Melloul (préfecture d'Inezgan Ait Melloul) a été conclue lundi à Agadir.

La convention a été signée par le ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement (MATEE), l'Agence du Bassin hydraulique de Souss-Massa, la régie autonome Multiservices d'Agadir (RAMSA) et les sociétés BELMA (conserve de poissons) et Doha.

Financés par le MATEE via le Fonds de dépollution industrielle (FODEP) à raison de 40 pc, les deux projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme global de modernisation du secteur de traitement des eaux usées à Agadir à travers l'épuration de ces eaux qui seront destinées à l'arrosage des golfs et des espaces verts tout en palliant au problème de la pollution de la mer.

Les deux projets sont financés également par l'Agence du bassin hydraulique de Souss-Massa (20 pc), la RAMSA (10 pc) et les industriels (30 pc).

Selon une étude sur la dépollution industrielle réalisée par la RAMSA, les rejets du secteur de la conserve et la semi-conserve représentent 88 pc de la totalité des rejets des industries agroalimentaires et mettent en cause les possibilités de réutilisation des eaux épurées.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence notamment du wali de la région Souss-Massa-Draa, gouverneur de la préfecture d'Agadir Ida Outanane, M. Rachid Filali et du gouverneur de la préfecture d'Inezgan Ait Melloul, M. Mohamed Alami Mouadden.

Source : MAP